

NOUVELLES MESURES

Dé-confinement : dès le 04/05, toutes les provinces espagnoles sont entrées dans la Phase 0 du « Plan pour la transition vers la nouvelle normalité » (sauf les îles de La Gomera, El Hierro et Graciosa des Canaries et Formentera des Baléares qui entrent directement en phase I). L'exécutif a précisé que le port du masque de protection sera obligatoire dans les transports publics. 14 millions de masques ont commencé à être distribués dans les principales stations dès lundi 4 mai.

Le Congrès des Députés a voté le 06/05, pour la 4ème fois, la prolongation de l'état d'alerte. Ce nouveau prolongement jusqu'au 23 mai a été rendu possible après les discussions et accords entre le gouvernement et Ciudadanos (centre) et le Parti Nationaliste Basque (PNV). L'accord avec Ciudadanos prévoit la dissociation juridique du chômage partiel et des aides aux travailleurs indépendants du maintien de l'état d'alerte, la préparation d'un calendrier de sortie de l'état d'alerte compatible avec le dé-confinement et des réunions hebdomadaires avec les partis de l'opposition. De son côté, le PNV a demandé une gouvernance commune du dé-confinement entre le Ministère de la Santé et chacun des exécutifs régionaux, ainsi que la possibilité d'organiser les élections régionales au Pays Basque, initialement prévues le 25 avril dernier, en juillet prochain.

Le Président du gouvernement Pedro Sánchez a annoncé le 02/05 la création d'un fonds de reconstruction de 16 Md€ non remboursables pour les communautés autonomes, dont 10 Md€ seront dédiés aux dépenses sanitaires extraordinaires, 5 Md€ pour les mesures de relance de l'économie et 1 Md€ pour les dépenses sociales générées par la crise. Ces fonds seront versés en trois temps, avec un premier paiement de 6 Md€ imminent qui sera réparti selon des indicateurs sanitaires.

Le pouvoir exécutif a activé le 05/05 une 3ème tranche du dispositif de garanties publiques par le biais de la banque publique ICO, pour les prêts destinés à soutenir la trésorerie des entreprises, à hauteur de 24,5 Md€. Plus concrètement, 10 Md€ seront destinés aux prêts pour les PME et les travailleurs indépendants, 10 Md€ supplémentaires pour les grandes et moyennes entreprises, 4 Md€ pour les émissions de *pagaré* des entreprises (billets d'ordre : paiements à court terme) et 500 M€ pour la compagnie étatique CERSA qui permet de fournir des liquidités aux PME par le biais des "sociétés de garanties réciproques" présentes sur tout le territoire espagnol. Au 04/05, 269 843 opérations de prêts ont bénéficié des garanties publiques via l'*Instituto de Crédito Oficial* ICO, dont 98% concernent des PME et des travailleurs indépendants, mobilisant 27,5 Md€ de garanties pour des prêts d'un montant total de 36,2 Md€.

Le Conseil des Ministres a approuvé un décret-loi pour soutenir le secteur culturel avec des mesures à hauteur de 76,4 M€. [Ce décret-loi](#) prévoit un accès plus simple aux prestations-chômage adapté au modèle intermittent propre au secteur qui concernerait près de 45% des contrats de travail, une injection de 20 M€ à la société de garantie réciproque CREA SGR pour faciliter l'accès aux liquidités pour les entreprises culturelles (mobilisation totale attendue de 780 M€) et un versement simplifié des subventions, avances et indemnités malgré l'impossibilité de réaliser les activités culturelles concernées en raison de la période inédite actuelle. Des aides extraordinaires sont également prévues pour les arts de la scène (38,2 M€), les salles de cinéma (13,2 M€ pour les dépenses liées aux mesures sanitaires et pour donner de la visibilité à la réouverture des salles), les librairies (4 M€) ou l'art contemporain (1 M€). Au niveau fiscal, les déductions fiscales pour le mécénat augmenteront de 5 points.

ANALYSES MACROECONOMIQUES

GOVERNEMENT

Le gouvernement espagnol prévoit un scénario en « V » asymétrique pour 2020-2021. Vendredi 1^{er} mai, l'exécutif a transmis le [Plan de Stabilité](#) et le Programme National de Réformes à la Commission Européenne incluant ses premières prévisions macroéconomiques intégrant l'impact du Covid-19. Selon ce scénario, l'impact économique serait concentré sur le 1^{er} semestre 2020, générant un recul du PIB de 9,2% sur l'année. A partir du T3 2020, l'économie espagnole entamerait une reprise progressive débouchant sur un rebond de la croissance de 6,8% en 2021.

La crise aurait un impact important sur l'emploi, portant le taux de chômage à 19% en 2020 et 17,2% en 2021, ainsi que sur les finances publiques, en faisant augmenter le déficit public à 10,34% du PIB (2,8% en 2019) et la dette publique à 115,5% du PIB (95,5%) en 2020. L'ensemble des mesures adoptées est chiffré à 139 Md€, dont 28,4 Md€ de dépenses directes, 6,1 Md€ de réductions des recettes fiscales et 104,4 Md€ en lignes de garanties publiques.

COMMISSION EUROPEENNE

La Commission Européenne anticipe également un scénario en « V » asymétrique en Espagne dans ses prévisions économiques du printemps. En 2020, [l'Espagne](#) devrait enregistrer un recul de 9,4% du PIB, proches de ceux de la Grèce (-9,7%) ou de l'Italie (-9,5%), en raison de sa forte dépendance au tourisme, aux transports, à la restauration et au logement, secteurs qui seront rouverts plus tardivement. Cette chute provoquera une forte augmentation du taux de chômage (18,9%), du déficit (-10,1% du PIB) et de la dette publique (115,6% du PIB). En 2021, la fin échelonnée du confinement et le retour progressif à l'activité devrait générer un fort rebond de l'économie avec une croissance du PIB de 7%. En revanche, le taux de chômage (17%) et le déficit (-6,7%) resteront à des niveaux élevés malgré une légère amélioration. Globalement, ces prévisions s'alignent sur le cadre macroéconomique annoncé par le gouvernement espagnol dans le Plan de Stabilité 2020-2023 publié vendredi 1er mai.

Responsable de la publication : Shanti Bobin

Ambassade de France en Espagne
Service Économique Régional
C/ Marqués de la Ensenada, 10
28004 Madrid

Rédigé par : Anna Bejaoui, Alvaro Carranza, Alex Marañón,
Ainhoa San Martín, Axel Demenet

Abonnement/désabonnement : espagne@dgtresor.gouv.fr

Internet : www.tresor.economie.gouv.fr/

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica 



Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Madrid

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.

Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.